

Campus Hospitalo-Universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord

ENQUÊTE PUBLIQUE DE REGULARISATION

29 janvier au 4 mars 2024

Réunion Publique du 8 février 2024 – 18h

Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord

Enquête publique de régularisation

RÉUNION PUBLIQUE



CONSEILS POUR VOTRE PARTICIPATION

AVANT LE DEBUT DE LA REUNION

Contactez les organisateurs **en cas de problème**

alix.brouillon@grouperougevif.fr ou par téléphone : 0186900050

Vos micros et caméras sont désactivés par défaut à votre arrivée dans le webinaire



La réunion va commencer à 18h00, merci de patienter

SI VOUS PERDEZ LA CONNEXION

- Fermez votre fenêtre Zoom et reconnectez-vous *via* le même lien
- Si rien ne fonctionne, contactez le support technique : Alix Brouillon par mail alix.brouillon@grouperougevif.fr ou par téléphone : 0186900050

Comment participer ?

SI VOUS PERDEZ LA CONNEXION

- Fermez votre fenêtre Zoom et reconnectez-vous *via* le même lien
- Si rien ne fonctionne, contactez le support technique : alix.brouillon@grouperougevif.fr ou par téléphone : 0186900050

- 1) Micros et caméras sont désactivés par défaut à votre arrivée dans le webinaire.
- 2) Vous pouvez poser des questions écrites à tout moment via le Q&R , les questions seront traitées à la suite des présentations.



Visualisation du
ou des
intervenants

Micro coupé

Ouvrir le Q&R

Ordre du jour

- **Accueil par la mairie de Saint-Ouen-sur-Seine**
- **Intervention du Président de la Commission d'enquête**
- **Présentation du projet par les maîtres d'ouvrage :**
 - Le projet de campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord
 - La partie universitaire
 - La partie hospitalière
- **Échanges avec le public**

Accueil par la Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine

Intervention de Monsieur François NAU

Président de la Commission d'enquête

L'enquête publique de 2021 préalable à la DUP et la DUP

- **L'enquête publique de 2021 :**
 - Était **préalable à la déclaration d'utilité publique** du projet de CHUSOGPN nécessaire à l'expropriation des parcelles identifiées par l'enquête parcellaire;
 - Comprenait **la mise en compatibilité du PLUi** (plan local d'urbanisme intercommunal) de l'établissement public territorial Plaine Commune
- **Le Préfet de Seine-Saint-Denis a déclaré le projet d'utilité publique par arrêté du 14 mars 2022**

Les procédures contre la DUP

- **Le 10 juillet 2023, le Tribunal Administratif de Montreuil (TA) a annulé la DUP**
- **Le 24 octobre 2023, la Cour Administrative d'Appel de Paris (CAA) a retenu le vice de la procédure d'enquête publique de 2021, le dossier ne comprenant pas le rapport de contre-expertise de l'évaluation socio-économique du volet hospitalier du projet ainsi que l'avis du commissaire général à l'investissement.**

La CAA a estimé que ce vice de procédure a eu pour effet de nuire à l'information du public.

Ce vice de procédure peut être réparé par l'organisation d'une nouvelle consultation du public portant sur un dossier d'enquête publique comprenant l'ensemble des documents requis

L'arrêt avant-dire droit de la CAA a décidé le sursis à statuer sur les conclusions des requêtes et sur l'exécution du jugement du TA de Montreuil pendant un délai de 6 mois

La présente enquête publique

- **La présente enquête publique porte sur la régularisation de la déclaration d'utilité publique (DUP) du 14 mars 2022.**

Le dossier mis à disposition du public est celui de l'enquête publique de 2021 complété et actualisé, pour une information du public complète et de nature à lui permettre d'exercer une influence effective sur le processus décisionnel.

La commission d'enquête devra donner son avis sur la régularisation de la DUP emportant mise en compatibilité du PLUi de Plaine Commune, en tenant compte de l'expression du public sur ce dossier

L'enquête ne porte ni sur l'autorisation environnementale du projet de CHUSOGPN, ni sur ses permis de construire.

Présentation des maîtres d'ouvrage

- ❑ BEROLATTI Elise , Directrice adjointe à Bichat-Beaujon AP-HP, Cheffe du projet d'hôpital
- ❑ HAGENMÜLLER Jean-Baptiste, Directeur délégué AP-HP, directeur du projet d'hôpital
- ❑ NORAZ Isabelle, Ingénieure générale AP-HP, Conductrice d'opération du projet d'hôpital
- ❑ PETITJEAN Didier, Directeur général des services adjoint, Université Paris Cité
- ❑ RIVAT Julien, Directeur de projet, Université, EPAURIF pour Université Paris Cité

Université Paris Cité & Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Le projet de Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord



Les éléments du dossier de l'enquête

- **Dossier 1 : Présentation de l'enquête** : sommaire général, guide de lecture, note de présentation de l'enquête, glossaire...) :
 - ☛ pour avoir une vue globale du dossier et se retrouver dans les différents documents :
 - ☐ La **note de présentation** qui, d'une part, détaille l'origine du projet et les raisons de la présente enquête publique, puis, d'autre part, synthétise l'état actuel du projet.
 - ☐ Le sommaire et le **guide de lecture** qui permettent de se repérer dans l'organisation du dossier.
 - ☐ Le **glossaire** des acronymes qui facilite la lecture des documents
- **Dossier 2 : Dossier intégral de l'enquête initiale**
 - ☛ pour retrouver les 42 documents de l'enquête de 2021, dans leur version initiale
- **Dossier 3 : Documents ajoutés pour l'enquête de régularisation**
 - ☛ pour retrouver les documents ajoutés en 2024 :
 - ☐ la **contre-expertise** et l'**avis du CGI de 2016** sur le projet d'hôpital absents du dossier de 2021
 - ☐ **Les éléments d'actualisation du projet en 2024** en regard de ces 2 documents datant de 7 ans
 - ☐ Les autres documents utiles à la compréhension de l'enquête dont, principalement, le **rapport de la commission d'enquête (2021)**, l'**arrêté de DUP (2022)**, et les **décisions de la justice administrative.**

Les éléments du dossier de l'enquête

- Les 2 documents absents du dossier de 2021 qui fondent la prescription de régularisation de la Cour administrative d'appel :
 - **Rapport de contre-expertise** du CGI sur le projet d'hôpital (pièce 3.1.1) du 21 novembre 2016.
 - **Avis du CGI** du même jour (3.1.2)
 - **ce sont des analyses sur l'état du projet en 2016**
- Ces 2 documents datant de plus de 7 ans nécessitent de prendre connaissance d'un complément indispensable :
 - Le document **Informations actualisées sur le projet d'hôpital** (3.2.2) qu'il est utile de consulter en même temps pour connaître les réponses précises apportées par les maîtres d'ouvrages en **2024** sur chaque observation du rapport et de l'avis CGI.
 - La **note de présentation** (1.1.3) qui reprend l'origine du projet et ses étapes.

Une opération majeure de réorganisation de l'offre de soins et de formation

Un Campus Hospitalo-Universitaire à Saint-Ouen-sur-Seine pour le Nord de la métropole, qui doit permettre de regrouper et développer les synergies d'enseignement et de recherche :

- **Un **hôpital** regroupant les activités hospitalières de médecine, chirurgie et obstétrique des sites Bichat et Beaujon**

→ **L'AP-HP, maître d'ouvrage de l'hôpital** a choisi en mars 2021, par un concours d'architecture, son maître d'œuvre : *Renzo Piano Building Workshop / Brunet Saunier architectes / Ingerop / Sletec*

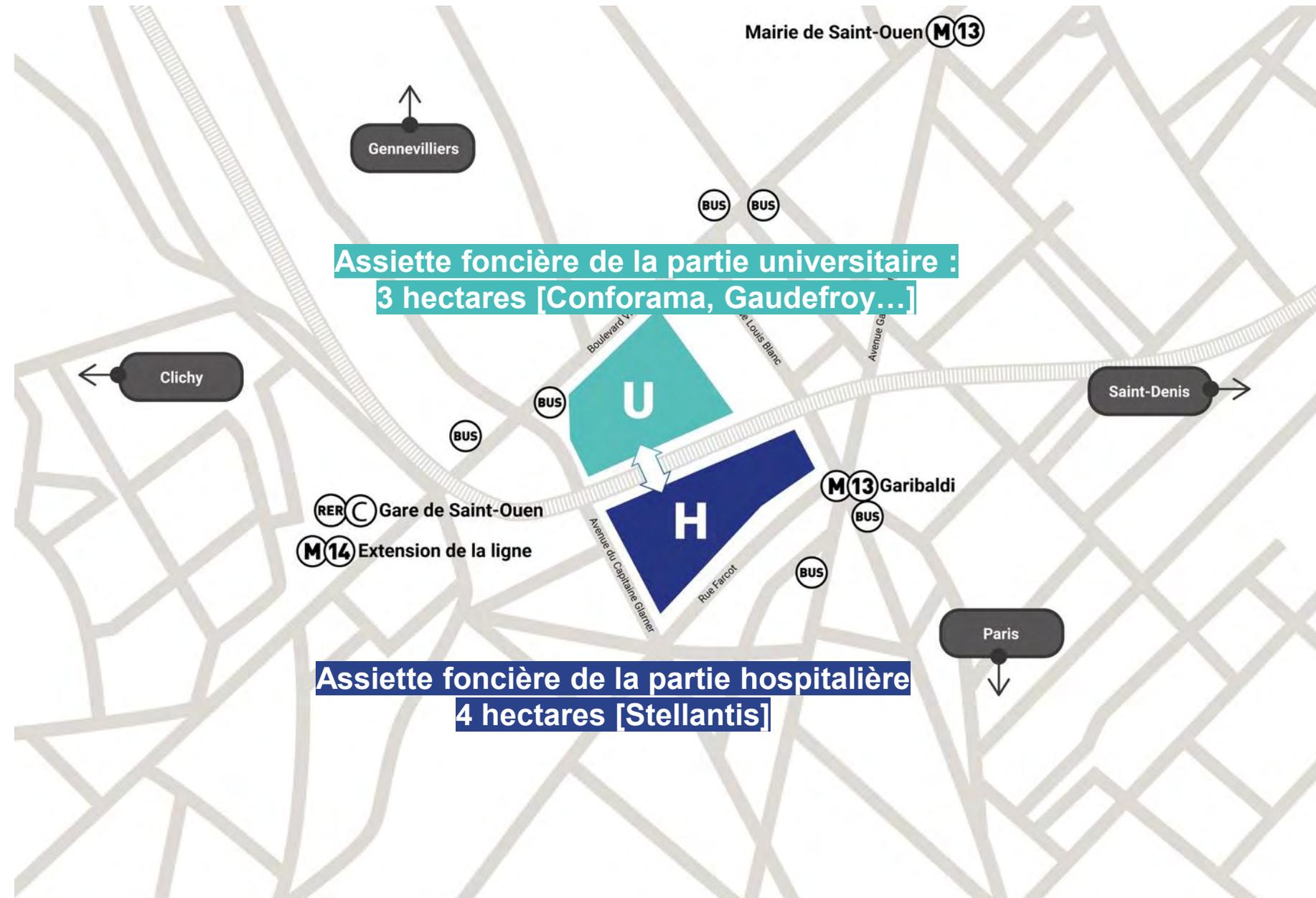
Relié par une passerelle au dessus de la voie ferrée à...

- **Un **site universitaire** regroupant les activités d'enseignement (médical, odontologique et paramédical), de recherche, et de formation des futurs professionnels de santé.**

→ **Université Paris Cité, maître d'ouvrage de la partie universitaire** a lancé en 2021 un marché global de performance et sélectionné 3 groupements dont les mandataires sont *Bouygues, Eiffage et Webuild* (ce dernier s'étant depuis désisté). Le choix est prévu fin 2024 après 2 tours de dialogue compétitif.

- **La bonne intégration urbaine est traitée conjointement depuis le début du projet en lien avec la ville de Saint-Ouen-sur-Seine et l'EPT Plaine Commune, sous pilotage de la préfecture d'Ile-de-France (cahier des charges d'insertion urbaine, études de flux, requalification des espace publics...)**

Un emprise de projet de 7 ha de part et d'autre de la voie ferrée



Assiette foncière de la partie universitaire :
3 hectares [Conforama, Gaudefroy...]

Assiette foncière de la partie hospitalière
4 hectares [Stellantis]

La construction est prévue de 2025 à 2030 sur deux ensembles de parcelles :

- 1) **au Nord de la voie SNCF pour l'université** pour un ensemble de bâtiments ~90 000 m²
- 2) **au Sud de la voie pour l'hôpital** pour un bâtiment ~170 000 m²

Soit un ensemble de 260 000 m² de surfaces de plancher [hors parking]

Construire la santé de demain

- Moderniser le service public de santé au nord de Paris en synergie avec le projet Nouveau Lariboisière et rééquilibrer l'offre de soins et de formation sur un territoire actuellement couvert de façon insuffisante
- Construire pour répondre à la vétusté et au manque d'évolutivité des actuels hôpitaux Bichat et Beaujon et des sites universitaires (Bichat, Villemin, Garancière, Montrouge), qui ne peuvent être résolus par une rénovation lourde étalée sur au moins 20 ans en site occupé
- Créer un campus innovant, modulaire et adaptable, pour mieux accompagner les patients et former les professionnels de santé dans les meilleures conditions
- Anticiper les besoins du territoire, l'évolution de la population et les prochains cycles d'innovation en matière de pratiques et de recherche médicale
- Faire de Saint-Ouen-sur-Seine une ville universitaire – au cœur d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur d'excellence dans le nord de la capitale
- Implantation sur le territoire Audonien du 1^{er} campus hospitalo-universitaire d'Europe : carrefour d'échanges accueillant les meilleurs spécialistes mondiaux

Un projet équilibré pour répondre aux enjeux d'insertion urbaine

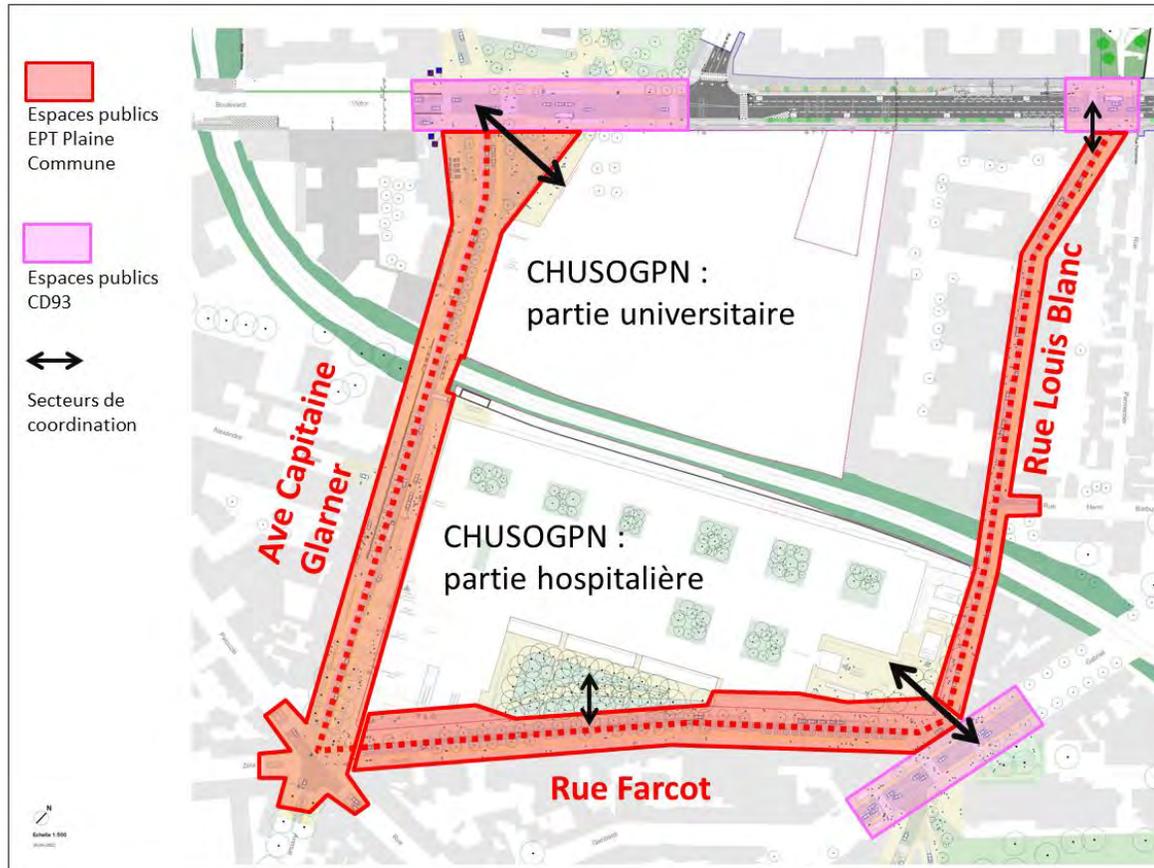
- **Ouvert sur la ville** : larges abords plantés d'arbres, grand parvis, accessibilité du jardin en toiture...
- Proposer des projets de **haute qualité architecturale et environnementale**
- **Architecture conçue pour lier intérieur et extérieur** en jouant sur la transparence
- **Empreinte végétale forte pour faire respirer le tissu urbain**, avec, notamment, une forêt urbaine au niveau de l'espace public et un véritable jardin sur le toit de l'hôpital
- **Un service d'urgence facilement accessible** aux patients du territoire
- **Circulation facilitée par la répartition des accès** tout autour du campus
- Des **Equipements** créés bénéficieront également à la population : offre de soins de proximité améliorée en lien avec les professionnels de santé du territoire, sports...

Un moteur d'attractivité pour l'emploi

- ❑ Les futurs effectifs du campus ont été révisés et, **désormais avec un maintien des effectifs.**
- ❑ **Plus de 6 500 Equivalents temps plein emplois** dont
 - **5 140 hospitaliers** (610 médicaux et 4530 non médicaux),
 - **1000 agents et chercheurs pour l'université**
 - **380 hospitalo-universitaires** communs aux deux structures.
(auxquels s'ajoutent près de 700 externes, doctorants et stagiaires)
- ❑ Cette révision, faite en 2023, a pris en compte :
 - Le nombre accru de lits et places s'accompagne de l'ajout des professionnels soignants nécessaires.
 - Le réexamen des différentes hypothèses du dossier initial : maquettes organisationnelles renforcées des infirmières et aide-soignants *au lit du patient*, schémas horaires diversifiés, intégration de *nouveaux métiers* (coordination, pratiques avancées, logisticiens...), dimensions de l'équipe de suppléance...
- ❑ le campus offrira des opportunités de formation et des débouchés professionnels pour les habitants du territoire. Plus de **120 métiers** seront réunis au sein du campus.
- ❑ Une **capacité d'accueil de près de 12 000 étudiants** en médecine, odontologie et métiers paramédicaux.
- ❑ **Un outil pour « susciter les vocations »** : un travail avec les collectivités pour sensibiliser les publics aux formations de la santé (cf. conventions partenariales avec la ville signée en 2023 et journée des métiers en décembre 2023) et « **Fidéliser** » **des futurs professionnels de santé** au territoire audonien.
- ❑ Un véritable **éco-système de la santé** favorisant également la création d'entreprises innovantes et de nouveaux partenariats industriels y sera développé.

Les espaces publics aux abords du CHUSOGPN

Pilotage Plaine Commune - Requalification des voies Glarner, Farcot et Louis Blanc



- Une coordination entre Plaine Commune, le projet CHUSOGPN et le CD93
- Des études sont en cours par EPT Plaine Commune pour travailler sur les circulations dans l'objectif d'apaisement et de modes de transport multi-modaux mis en œuvre dans le territoire.

Rue Louis Blanc



Accessibilité
Apaisement
Parcours cyclable

Rue Farcot



Accessibilité
Apaisement
Végétalisation
Parcours cyclable

Ave du Capitaine Glarner



Dévoiements réseaux
Accessibilité
Apaisement
Végétalisation
Parcours cyclable

Planning global : les étapes antérieures

- 2013 : Décision de l'Etat : **réaliser un nouveau campus hospitalo-universitaire**, après que plusieurs études ont constaté la vétusté des sites de Bichat et Beaujon.
- 2014 : Parmi 24 sites nord parisiens potentiels étude du **site sur la ZAC des Docks** à St-Ouen-sur-Seine.
- 2016 : **l'État valide le projet**, son financement et son organisation opérationnelle.
- 2017 : **1^{ère} concertation préalable** avec garant de la Commission nationale du débat public (CNDP).
- 2018 : Suite aux études négatives sur le site initial, étude de faisabilité positive sur un **nouveau site à Saint-Ouen-sur-Seine : Stellantis, Conforama, Gaudefroy et Semiso.**
- Décembre 2018 à février 2019 : **2^{nde} concertation préalable** avec garants de la CNDP.
- Mars 2019 à août 2021 : **Post-concertation** avec garant de la CNDP.
- 7 juin 2019 : **le projet déclaré d'intérêt général (PIG).**
- Septembre – octobre 2021 : **Enquête publique initiale pour la DUP.**

Planning global : les étapes en cours

Hôpital >

Etudes de conception de l'hôpital

CAMPUS

2021

Enquête publique initiale

2022

Arrêté DUP

2023

Enquête publique de régularisation

2024

2025

Déconstruction/dépollution

Jeux Olympiques

Dépôt permis de construire

Université >

Dialogue compétitif avec les groupements en lice dans le cadre du marché public global de performance et préparation du terrain

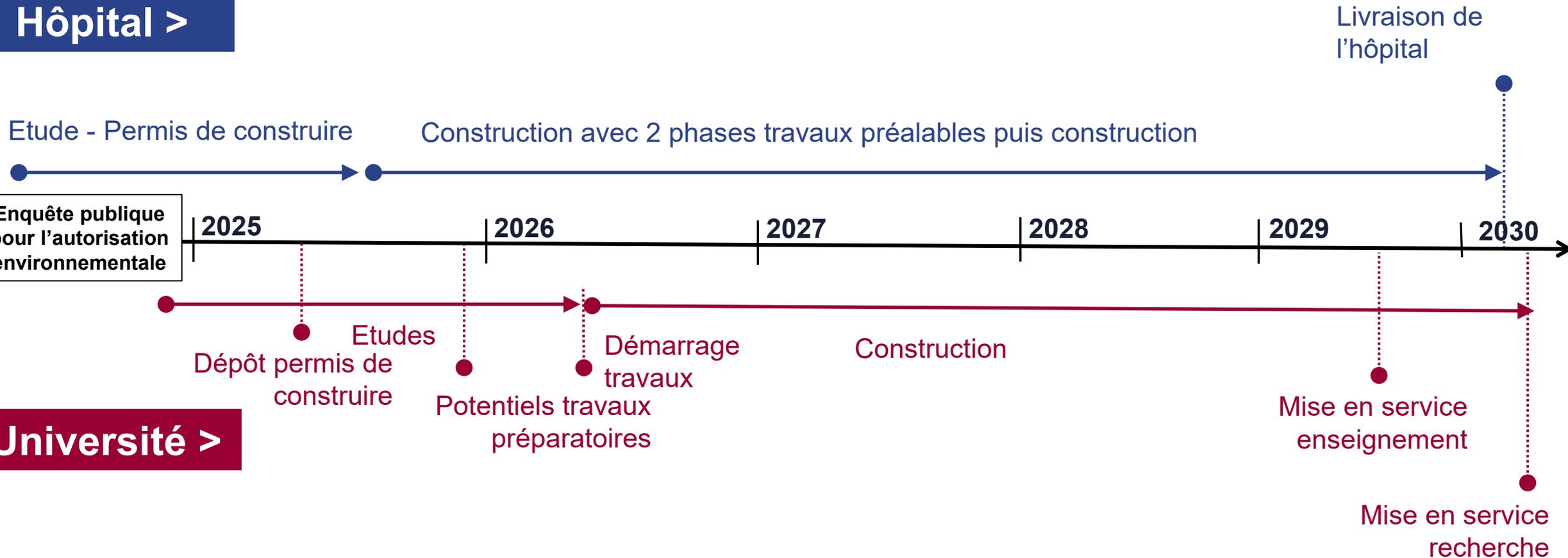
Déconstruction/dépollution (MOA GPA)

Etudes

Notification du marché au groupement lauréat

Planning global : les prochaines étapes

Hôpital >



Université >

Un dispositif de communication continu

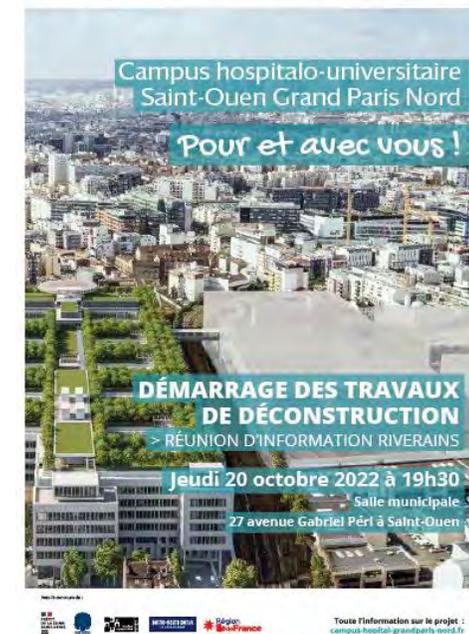
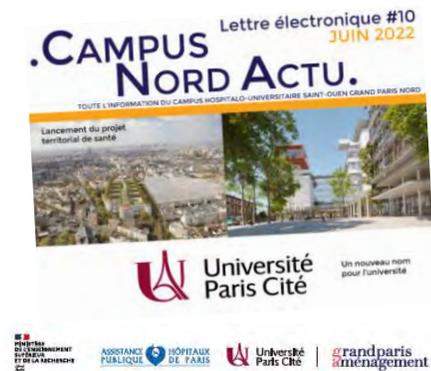
Depuis le démarrage du projet en 2018 :

- **Un site d'Information dédié au campus** avec des actualités régulières sur le projet : <http://campus-hopital-grandparis-nord.fr>
- **Une newsletter du Campus** : Campus Nord Actu.

Avec le démarrage des chantiers de démolition/dépollution en 2022 :

- **Des réunions d'information riverains** aux étapes clés des chantiers et **une commission inter-quartiers** animée par la Mairie de Saint-Ouen.
- **Une page dédiée aux informations du chantier** sur le site web du projet.
- **Une communication d'information chantier sur les palissades** reprenant les dispositifs d'écoute (mail et téléphone urgence chantier) et d'information.

Ce dispositif ne se substitue pas aux actions spécifiquement mises en œuvre pour l'enquête publique : il les accompagne, tout en renvoyant vers les liens d'information règlementaires.



An aerial photograph of the Saint-Ouen Grand Paris Nord campus project. The image shows a dense urban environment with a mix of traditional European-style buildings and modern architectural structures. A central area is highlighted with a semi-transparent teal overlay, indicating the project site. The surrounding cityscape is visible, showing a mix of residential and commercial buildings. The sky is clear and blue.

Le campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord

Le projet
immobilier
universitaire

Le projet immobilier universitaire

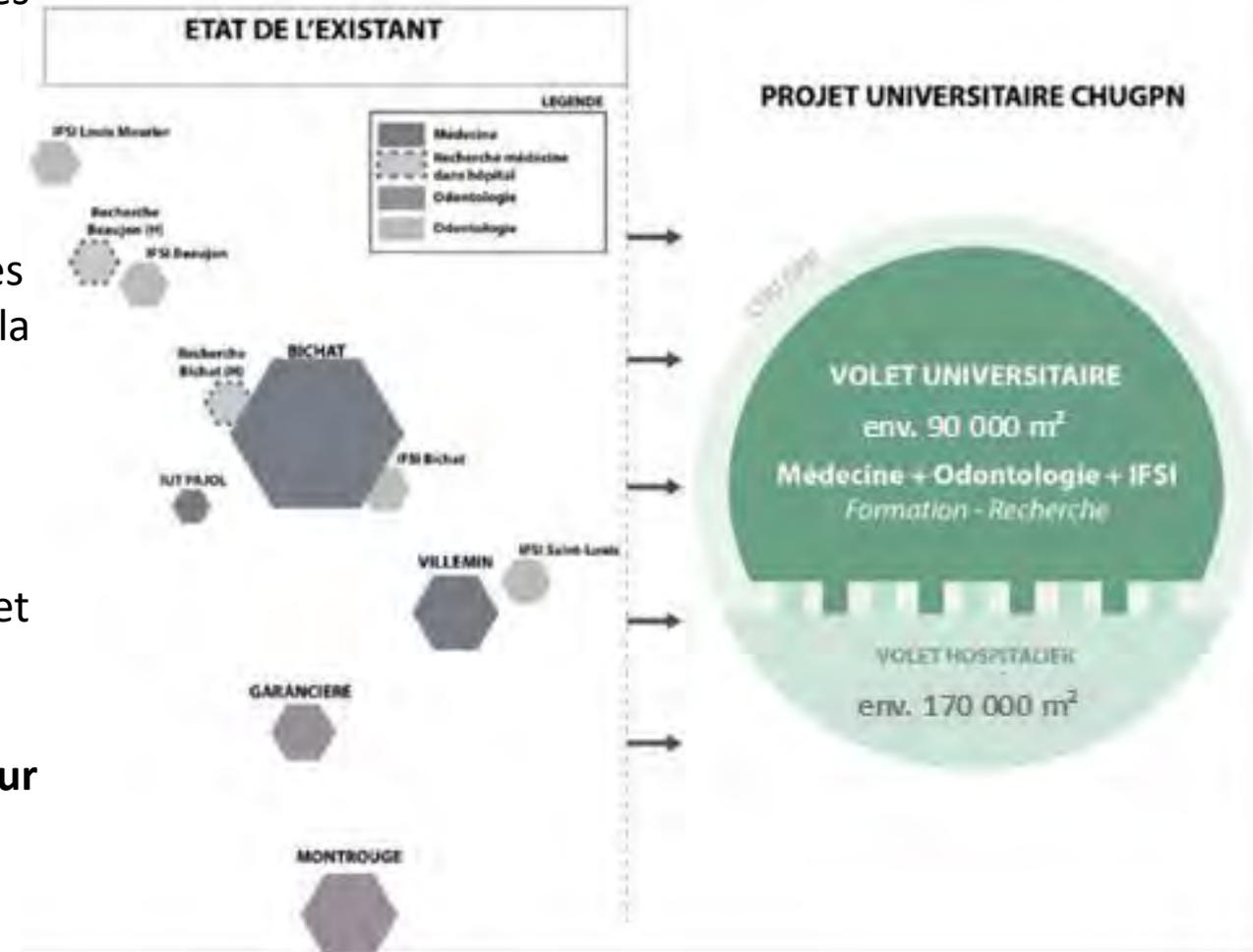
- Un **site unique** pour accueillir dans les meilleures conditions :
 - Les activités d'enseignement et recherche des UFRs de médecine et d'odontologie
 - Les instituts en soins infirmiers et les formations paramédicales
 - Les unités mixtes de recherche (UMR) associées en médecine et en odontologie
 - Le suivi des professionnels de santé durant leurs formations initiale et continue
- Un **véritable lieu de vie** intégrant : restaurant universitaire, espace sportif, résidence de chercheurs, *learning center* et centre de séminaires

Le programme universitaire

Une approche favorisant les échanges entre disciplines

Le projet résulte de la réunion de plusieurs sites de l'Université Paris Cité dispersés à Paris et en petite couronne : 4 IFSI, 2 sites d'odontologie, 2 sites de médecines, formation en podologie, orthoptie...

- **Rapprochement géographique de formations en santé** aujourd'hui réparties sur une dizaine de sites, favorisant : les synergies dès le stade de la formation ont des impacts sur la qualité de la coordination des soins, et au final sur leur qualité ;
- **Des espaces intérieurs conçus pour favoriser la vie sur le campus**, les échanges informels, les liens entre recherche et enseignement, amplitude horaire importante
- La possibilité **d'ouvrir le campus à terme au public extérieur** (mail intérieur, centre des congrès, réflexion sur l'accès du grand public à la bibliothèque ...)



Un outil d'enseignement et de recherche de pointe

Le projet prévoit des surfaces conséquentes dédiées à la recherche (environ un tiers du programme) et des espaces d'enseignement de pointe dédiés à la simulation

- **Concernant l'enseignement**, la création de **nombreuses salles de simulation** favorisant l'apprentissage des étudiants,
- **Des plateaux de recherches évolutifs**, accessibles 24h/24 et 7j/7 regroupant des équipes dispersées sur deux sites et **centralisant les moyens technologiques** via une plateforme commune ;
- Une ambition de disposer d'un **pôle de recherche à dimension internationale** : centre des congrès, centralisation des moyens favorisant **l'attractivité pour les talents internationaux** ainsi que l'émergence de projets collaboratifs ;



An aerial photograph of the Saint-Ouen Grand Paris Nord area, showing a dense urban environment with a mix of traditional and modern buildings. A large, semi-transparent architectural rendering of a new hospital campus is overlaid on the scene, showing a large central building and several smaller structures connected by walkways. The rendering is positioned in the center-right of the image. Two teal-colored text boxes are overlaid on the image: one at the top center and one at the bottom center. The top box contains the text 'Le campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord' and the bottom box contains 'Le projet d'hôpital'.

Le campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord

Le projet d'hôpital

Le programme hospitalier

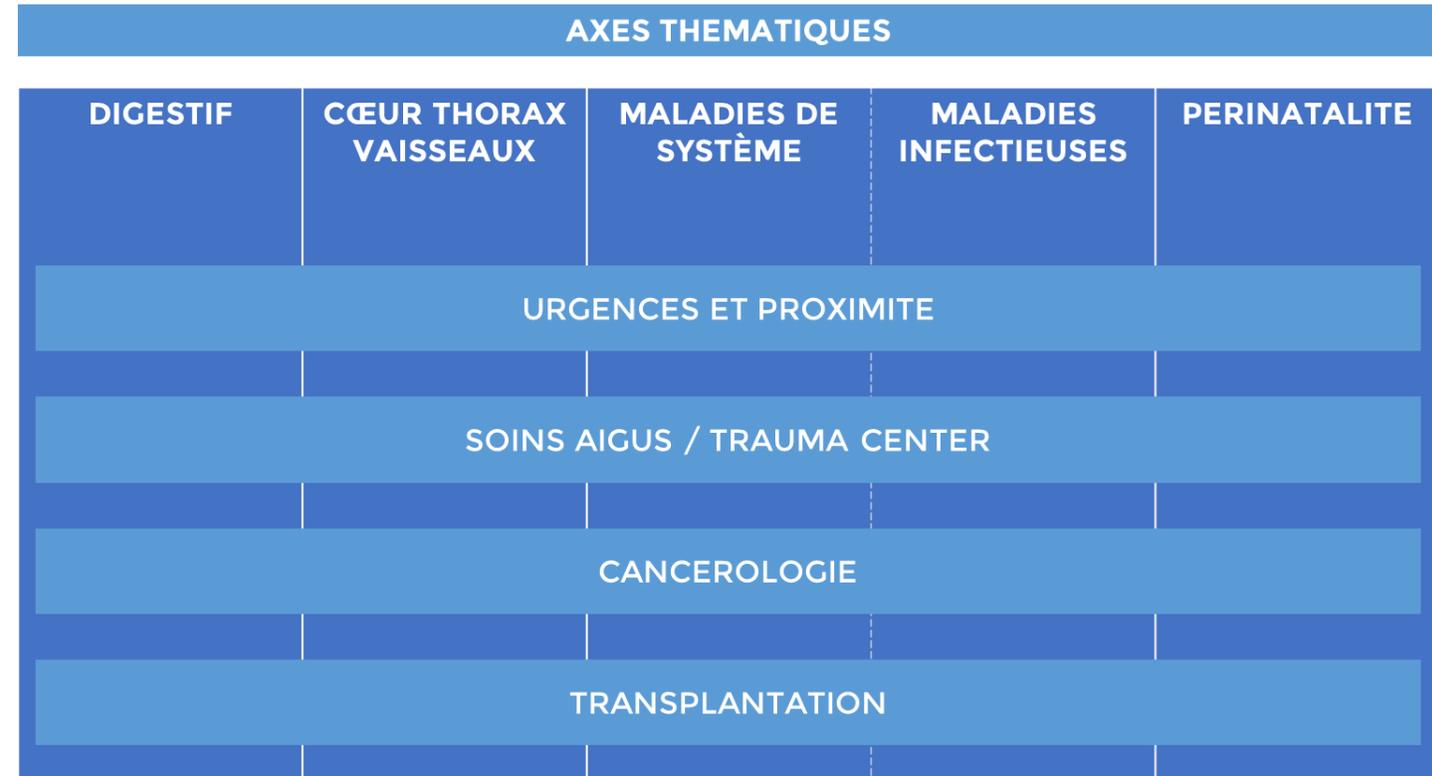
Une offre de soins complète et experte à disposition de tous

Le projet de Campus met à disposition une offre d'excellence, qu'elle soit de proximité ou de recours, au service de la patientèle des hôpitaux Beaujon et Bichat-Claude Bernard (principalement concentrée au sein des communes suivantes Paris 17/18/19/20, Clichy, Gennevilliers, Asnières, Villeneuve la Garenne, Saint-Ouen, Ile Saint-Denis, Saint-Denis, Colombes, Aubervilliers, Levallois-Perret et Argenteuil)

Il permettra la prise en charge :

- Des urgences médicales et chirurgicales
- Des maladies chroniques telles que le diabète, l'insuffisance cardiaque, l'insuffisance pulmonaire ou encore les maladies inflammatoires chroniques intestinales.
- De pathologies lourdes telles que les cancers, les maladies rares au travers de ses centres d'expertise.

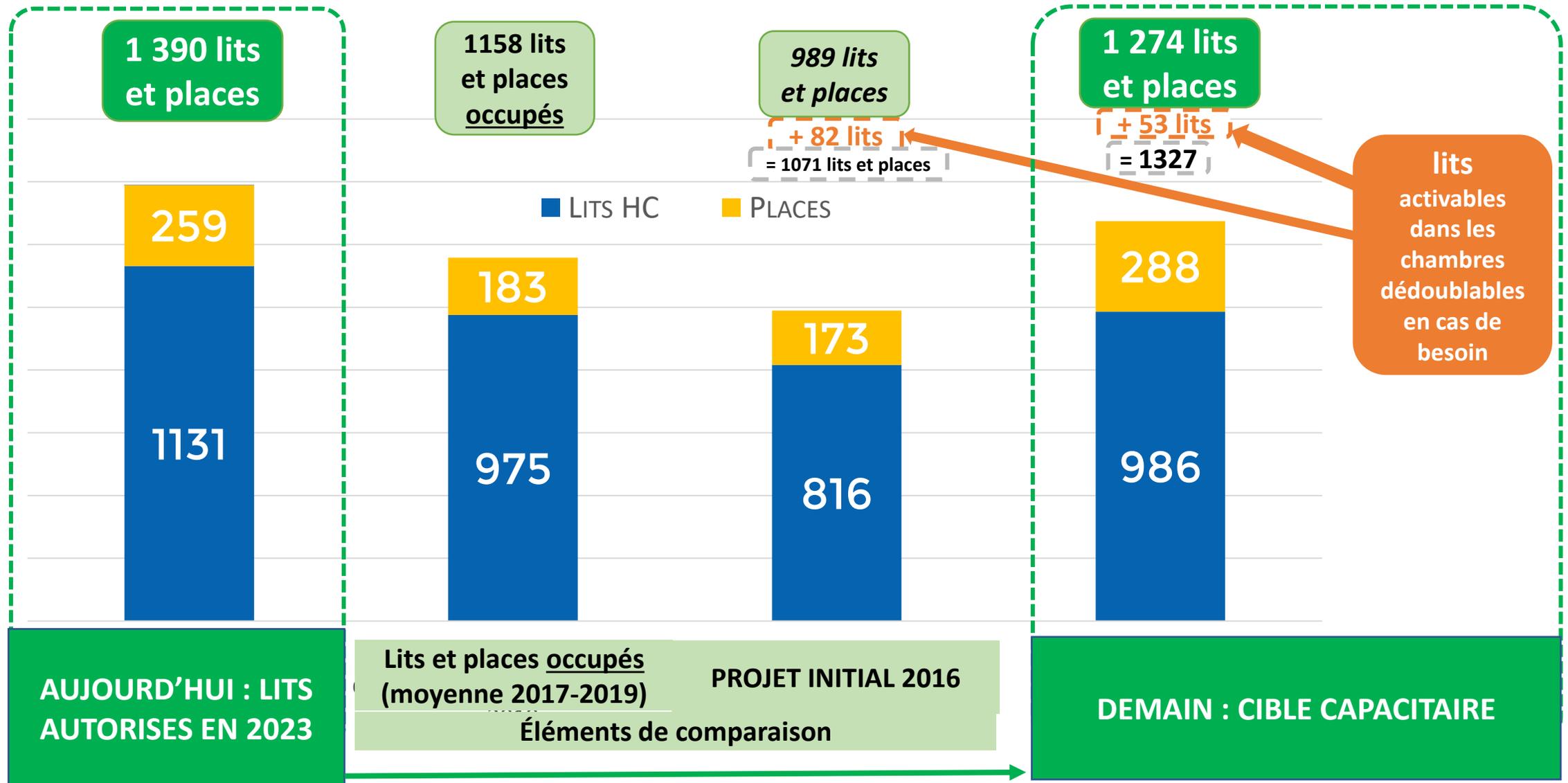
AXES TRANSVERSAUX



Et un **plateau technique de pointe** : pour favoriser le développement de l'ambulatoire et une meilleure fluidité des parcours conventionnels : 6 scanners, 6 IRM, 4 TEP, 5 Gamma-caméras, 8 salles d'imagerie conventionnelle, 9 salles d'échographie, 47 salles de bloc et d'activité interventionnelle ou d'endoscopie

Le programme hospitalier

Des capacités de prise en charge préservées par rapport à l'existant



Le projet d'hôpital dans son écosystème

Hôpital du Campus

```
graph TD; A[Hôpital du Campus] --- B[Le renforcement des liens avec les acteurs de santé du territoire]; A --- C[Un site complémentaire AP-HP]; A --- D[Le travail en filière et en réseau avec les autres hôpitaux de l'AP-HP]; A --- E[150 chambres d'hôtel hospitalier à proximité pour faciliter les parcours des patients];
```

Le renforcement des liens avec les acteurs de santé du territoire : notamment avec le CH St-Denis, le CMS de St-Ouen, l'activité ambulatoire à C.Bernard, les établissements de SMR et les hôpitaux psychiatriques du territoire...

Un site complémentaire AP-HP décidé en 2016 pour accueillir des lits de médecine de réadaptation et de longue durée :

- ❑ Capacités : les 218 lits actuels (C.Bernard + F.Widal) + des capacités supplémentaires significatives en cours de discussion
- ❑ Travail actuel sur la localisation la plus fonctionnelle à choisir : actuel site C.Bernard ou plus proche

Le travail en filière et en réseau avec les autres hôpitaux de l'AP-HP : Neurologie et rhumatologie (Lariboisière), Maternité (Avicenne, Louis Mourier, Lariboisière...), Cancérologie et hématologie (St-Louis), etc

150 chambres d'hôtel hospitalier à proximité pour faciliter les parcours des patients

Les évolutions du volet hospitalier

- ❑ Une **constante** : un projet immobilier dont la 1^{ère} qualité est la **capacité de s'adapter** face aux crises à court terme, et aux évolutions médicales à moyen ou long terme.
- ❑ La **crise COVID-19** a confirmé la **nécessité de disposer d'un outil moderne et performant pour organiser la réponse de soins urgente** en Seine-Saint-Denis.
- ❑ Dans le cadre du **Ségur de la Santé**, des **moyens supplémentaires** ont permis aux maîtres d'ouvrage d'accroître l'ambition du projet :
 - **Capacité revue à la hausse** avec la création, à l'initiative de l'AP-HP, de **170 lits.**
 - **Et des places,** intégrant la croissance réelle importante de l'ambulatoire depuis 2016
 - **Optimisation de la logistique et de la gestion des flux internes** de l'hôpital.
 - 116 lits pouvant être installés en cas de **Situation sanitaire exceptionnelle** (type crise covid) dans des locaux de l'hôpital adaptables et pré-équipés
- ❑ **Travail de concertation** avec les équipes hospitalières qui a permis d'améliorer dans le détail les organisations proposées dans le projet depuis le choix du lauréat en 2021

Des parcours de soins facilités pour les habitants

Avec le soutien de l'ARS, l'AP-HP s'est engagée dans une démarche partenariale de « Projet territorial de santé » visant à faciliter les parcours des patients et à mieux organiser la prise en charge entre la ville et l'hôpital

- **Bénéfices pour les patients :**
 - Le maintien de l'accès à des spécialités en tension comme la dermatologie
 - Un suivi spécialisé de pathologies chroniques en ville
 - Un repérage facilité des situations nécessitant une intervention à l'hôpital
 - Un accès facilité au plateau technique de l'hôpital
- **Un partenariat renforcé** déjà à l'œuvre avec le **Centre Municipal de Santé (CMS) Henri Barbusse** situé en proximité immédiate du parvis principal de l'hôpital :
 - Plages de consultations de médecins de l'hôpital au sein du CMS,
 - Equipe mobile de gériatrie opérée par des professionnels de l'hôpital se rendant au domicile de patients audoniens
- Une **convention** a été signée entre l'AP-HP, l'ARS et la Ville de Saint-Ouen à ce sujet le 23 mai 2023

Témoignages de médecins de Bichat et Beaujon exerçant en temps partagé au CMS de Saint-Ouen

« Le lien entre la Ville et l'hôpital est vraiment essentiel et très complémentaire » **Caroline Faucon**



« C'est une très bonne idée de s'ouvrir sur la ville. Ça va nous permettre d'être en contact direct avec des médecins généralistes de Saint-Ouen » **Aurélien Sokal**



« La prévention autour de la santé sexuelle est primordiale, il y a encore beaucoup de méconnaissances sur ces sujets. Et proposer la Prep en CMS est essentiel » **Agnès Villemant**



« Je travaille à mi-temps entre l'hôpital Bichat et le CMS Barbusse depuis le 1^{er} novembre, ça fait partie de la convention qui a été signée entre l'AP-HP et la ville de Saint-Ouen. Ça me permet de pratiquer une médecine de proximité en prenant un peu plus le temps qu'à l'hôpital » **Bastien Léger**

Echanges avec la salle

Modalités de participation

Les rendez-vous de l'enquête publique

- **Pour s'informer sur le projet**

Dossier d'enquête et plaquette d'information disponibles dans les lieux suivants :

Mairie de Saint-Ouen

Centre administratif Fernand-Lefort (CASO)
6, place de la République
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Siège de Plaine Commune

21, avenue Jules Rimet
93218 Saint-Denis cedex

Préfecture de Seine-St-Denis

1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny

- **Pour échanger avec la commission d'enquête**

PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Mairie de Saint-Ouen

6, place de la République à Saint-Ouen

- Lundi 29 janvier de 9h à 12h
- Samedi 10 février de 9h à 12h
- Vendredi 16 février de 14h30 à 17h30
- Lundi 4 mars de 14h30 à 17h30

Établissement public territorial Plaine Commune

21, avenue Jules Rimet à Saint-Denis

- Jeudi 22 février de 14h30 à 17h30

Comment s'exprimer et donner son avis

- **S'exprimer sur les registres d'enquête**

Mis à disposition dans les lieux suivants :

Mairie de Saint-Ouen

Centre administratif Fernand-Lefort (CASO)
6, place de la République
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Siège de Plaine Commune

21, avenue Jules Rimet
93218 Saint-Denis cedex

Préfecture de Seine-St-Denis

1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny

- **S'exprimer par internet :**

Via le registre dématérialisé en suivant le lien ci-après :

[Registre Numérique](#) ou



Ou par courriel à l'adresse suivante :

dup-mec-du-chu-grand-paris-nord@mail.registre-numerique.fr

Comment s'exprimer et donner son avis

- **Adresser un courrier à l'attention du Président de la Commission d'enquête :**

Monsieur le président de la commission d'enquête

Enquête publique relative à la procédure de régularisation de la déclaration d'utilité publique du projet de campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord

Préfecture de Bobigny

Direction de la coordination publique et de l'appui territorial (DCPAT)

Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières (BUPAF)

1, esplanade Jean Moulin

93007 Bobigny